AccueilRevenir à l'accueilCollectionArchives de Williams SassineCollectionLa malle de SassineCollection13. Postes occupés : Niger, Gabon, Mauritanie : Manque Côte d'Ivoire et Sierra LeoneCollectionDivers postes occupés : GabonItemRéponse : autorisation d'absence de 12 jours pour se rendre au Cameroun

# Réponse : autorisation d'absence de 12 jours pour se rendre au Cameroun

Auteur(s): Ministère Education Nationale Gabon

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Citer cette page

Ministère Education Nationale Gabon, Réponse : autorisation d'absence de 12 jours pour se rendre au Cameroun, 1973/12/12

Consulté le 29/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/francophone/items/show/4034

## **Description & analyse**

Analyse1973.12.12 Gabon : autorisation d'absence de 12 jours pour se rendre au Cameroun Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

### Informations générales

Cote13.2.7 Collation1

#### **Présentation**

Date<u>1973/12/12</u> Mentions légales

- Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages1
Notice créée par <u>Jules Musquin</u> Notice créée le 26/08/2025 Dernière modification
le 28/10/2025

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA REC ERCHE SCIENTIFIQUE

SECRETARIAT GEVERAL

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT II

PERSONNEL CONVENTION COLLECTIVE

N. 007262 /MENRS/SG/DE2 /PCC

REPUBLIQUE GABONAISE

UNION - TRAVAIL - JUSTICE

# \_/2)utorisation D'/)BSENCE

Fait à Libreville, le 12 DEC 1973

P. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Le Secrétaire Général

S. NZE-OBAME